# Linguistique française : syntaxe

54LG2113 L2 Lettres, 2009/2010

Marie Candito, UFR Linguistique
Université Paris 7

## Aperçu du cours

- Concepts de l'analyse syntaxique
- Application au français
- Catégories / Syntagmes / Fonctions
  - « nature » / « groupes » / « fonction »
  - définition opératoire
  - application au français
- Etudes de quelques constructions syntaxiques particulières en français :
  - les pronoms personnels, le mot DE, verbes et auxiliaires, inversion du sujet...

## Cours d'aujourd'hui : rappels

- Notions fondamentales de linguistique
  - Objet et but de la linguistique
  - Décrire quelles langues, quels énoncés?
  - Décrire comment?
- Différents niveaux d'analyse linguistique
  - Phonétique et phonologie
  - Morphologie et syntaxe
  - Sémantique et pragmatique

## Objet et but

- Objet de la linguistique=
  - le langage humain : faculté et comportement universels chez les humains, leur permettant de communiquer entre eux
  - et les langues : systèmes de communication qu'utilisent des groupes humains, mettant ainsi en oeuvre leur faculté de langage
- But de la linguistique=
  - étudier le langage humain et les langues, en les décrivant

## Décrire quoi?

- décrire le langage humain
  - par la description des langues qui le mettent en oeuvre
    - décrire toutes les langues
    - dans leurs différents usages

## Différents « usages »

- Les langues contribuent à assurer l'identité et l'unité à l'intérieur des communautés humaines.
- Lunes et nuit, vous êtes un loup de velours noir, village, sur la veillée de mon amour (René Char)
- Bon, Jean, sa voiture elle est foutue.
- Passe moi l'sel steplait.
- Auriez-vous l'obligeance de bien vouloir faire cesser ces désordres?
- Mention de l'arrêté préfectoral et des modalités de consultation de celui-ci est inséré en caractères apparents dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département

## Une langue = un polysystème

- « la langue française » = une approximation
- une langue = union de plusieurs systèmes
  - liés à différentes situations de communication
    - écrit / oral, formel / informel, juridique, poétique etc...
  - à différents groupes de locuteurs
    - géographie, classe sociale, âge
- un même locuteur maîtrise, à différents degrés, différents systèmes de langue
  - connaissance active
  - connaissance passive
- 2 locuteurs du français ne partagent pas forcément exactement les mêmes systèmes
  - selon la région, l'âge, l'éducation, le rapport à la norme

# (décrire quoi?) Décrire tous les usages

- le linguiste rend compte de ces différents usages
  - sociolinguiste étudie les rapports entre groupes de locuteurs et registres de langue
- => le linguiste
  - ne privilégie pas l'écrit
  - ne privilégie pas l'usage particulier qu'est la norme

## On ne privilégie pas l'écrit

- faculté de langage
  - universelle pour l'oral,
  - pas pour l'écrit
- rem : français très différent à l'écrit et à l'oral
  - lié évidemment à la situation de communication
    - plus formel en général à l'écrit
    - à l'oral : accès à des informations extra-linguistiques
    - à l'écrit : nécessité de plus de redondance
- mais
  - « oral dans l'écrit » (dialogues)
  - « écrit dans l'oral » (discours, journaux télépromptés ...)

## On ne privilégie pas la norme

- culture française de légiférer sur la langue
  - Académie Française, 1635
  - « le français standard » = une norme, privilégiant un usage parmi d'autres, sur critères politiques et sociaux
    - plutôt région de Paris et milieux cultivés
- Le linguiste décrit et ne prescrit pas
  - pas de prescription de ce qui est « le bon usage »
  - description des usages réels, sans hiérarchisation
    - Je l'ai pas vu, son chapeau.
    - Malgré que le renard soit pacifique, ...
    - Les photos que t'as pris, elles sont super.
  - éventuellement descriptions différentes selon les usages
    - ex. « ne » facultatif en parler informel
  - cela dit la notion de « français standard » est utile comme le français le plus « neutre » par rapport à la situation de communication

## Comment décrire la langue?

- ≠ fournir la liste des énoncés possibles
  - cette liste est infinie
  - un locuteur peut produire/comprendre des énoncés qu'il n'a jamais entendu
  - intuitivement, un locuteur
    - peut repérer des régularités dans les énoncés produits
    - peut qualifier des énoncés comme conforme / non conforme (« c'est pas français »)
      - \*Aller Paris à je.
- => ces régularités observables sont le reflet de règles
  - permettant de décrire / prédire l'appartenance d'un énoncé à une langue
  - intériorisées par les locuteurs d'une langue
  - et pas apprises en cours de grammaire

# Compétence/Performance

- d'où une distinction célèbre (Chomsky, 1957)
  - compétence = l'ens. structuré de connaissances communes aux locuteurs d'une langue
  - performance : la mise en oeuvre de cette compétence
    - = les énoncés effectivement produits
    - la performance comprend des ratés, des répétitions, des hésitations etc.. que les locuteurs savent repérer et ignorer

## Comment décrire la langue:

- Travail du linguiste =
  - = expliciter la compétence
  - expliciter la connaissance intériorisée, mise en évidence par la créativité langagière
  - = fournir un modèle (ensemble de « règles »), permettant de rendre compte / de prédire ce qui appartient ou n'appartient pas à la langue
- exigence supplémentaire éventuelle:
  - adéquation psycholinguistique

# Sur quelles données s'appuyer? (1/2)

- Données accessibles =
  - des énoncés déjà produits = énoncés attestés
    - relèvent de la performance
    - => technique de constitution de corpus pour l'étude d'une langue / d'un domaine de langue / d'un type de phénomène linguistique
  - le jugement intuitif des locuteurs sur le caractère bien formé ou mal formé d'un énoncé
    - = jugements d'acceptabilité

- Enoncé acceptable = perçu comme bien formé, comme étant un énoncé conforme à sa langue, du point de vue du sens et de la forme
  - Jean a construit cette piscine.

## Acceptabilité

- Enoncé acceptable = perçu comme bien formé, comme étant un énoncé conforme à sa langue
  - Jean a construit cette piscine.

- Paul a construit piscine.
- Paul a construit ce piscine.

- Enoncé acceptable = perçu comme bien formé, comme étant un énoncé conforme à sa langue
  - Jean a construit cette piscine.
- Enoncé inacceptable, noté avec une astérisque
  - \*Paul a construit piscine.
  - \*Paul a construit ce piscine.

## Acceptabilité

- J'ai mangé des haricots [avec liaison]
- L'Inde répond à l'OMC après que l'Union Européenne et les USA aient déposé plainte
- La piscine que Paul a construit

- Enoncé acceptable pour certains locuteurs du français et pas d'autres
  - J'ai mangé des haricots [avec liaison]
  - L'Inde répond à l'OMC après que l'Union Européenne et les USA aient déposé plainte
  - La piscine que Paul a construit

## Acceptabilité?

- Alors en sont beaucoup arrivés d'autres
- Alors en sont arrivés beaucoup d'autres
- Alors en arrivèrent beaucoup d'autres
- Se pointa alors l'étudiant à qui avait promis de lire son article le patron du laboratoire
- Alors n'apparut pas d'homme providentiel.

- Enoncé peut-être acceptable, noté avec ?
  - ??Alors en sont beaucoup arrivés d'autres (Marandin 97)
  - ?Alors en sont arrivés beaucoup d'autres
  - Alors en arrivèrent beaucoup d'autres
  - Se pointa alors l'étudiant à qui avait promis de lire son article le patron du laboratoire
  - ?Alors n'apparut pas d'homme providentiel.
- → Degrés d'acceptabilité
  - Eventuellement construction de contextes
- Limite du procédé de construction d'énoncés
- →Nécessite d'étudier sur corpus

# Sur quelles données s'appuyer? (2/2)

- énoncés attestés en corpus
  - peu de doute sur l'acceptabilité
  - mais corpus forcément partiel
  - peut être difficile de rassembler suffisamment de données (cas de phénomènes rares)
- énoncés construits pour tests d'acceptabilité
  - acceptabilité parfois difficile à juger
  - mais permettent de cibler une étude
  - et surtout = moyen d'accéder à des énoncés inacceptables
    - cf. un modèle linguistique doit expliquer/prédire les acceptabilités et les inacceptabilités

## Grammaticalité/Interprétabilité

- \*Je manger olive beaucoup.
  - inacceptable, mais sens accessible
  - = interprétable mais agrammatical
- \*Les rugueux athéismes liquides appuieront sur le mur.
  - phrase « bien formée » mais quel sens lui donner?
  - => grammatical mais ininterprétable
- \*Je sais que tu as rencontré un homme qui travaille avec le voisin de la femme que le frère de ma dentiste qui habite au 3 rue de septembre a décidé d'épouser

## Grammaticalité/Interprétabilité

- Pour être acceptable, une phrase doit pouvoir être associée
  - à une situation de communication
  - et un contexte
- et doit être
  - grammaticale = qui respecte les règles formelles d'une langue (≈ indépendamment du sens)
  - interprétable = dont on peut dégager un sens

## Aujourd'hui: rappels

- Notions fondamentales de linguistique
  - Objet et but de la linguistique
  - Décrire tous les usages
  - Décrire en explicitant des règles intériorisées

#### Différents niveaux d'analyse linguistique

- Phonétique et phonologie
- Morphologie et syntaxe
- Sémantique et pragmatique

# Analyse linguistique

- le langage est linéaire
  - un énoncé = unités qui se suivent
  - les types d'unités considérées pour segmenter un énoncé définissent les domaines de la linguistique
  - phone, phonème, morphème, mot, syntagme, phrase
- Phonétique et phonologie
  - étudient les faits phoniques
  - sons, accents, tons

## Phonétique

- Phonétique : étude des sons d'une langue, en tant qu'unités physiques
  - leurs caractéristiques physiques stables (acoustique)
  - leur production (articulatoire)
  - leur perception (phonétique perceptive)
- phone = les caractéristiques physiques stables d'un son, pris comme le segment le plus court que l'on puisse isoler dans un énoncé

## Phonologie

- Etude des sons en tant qu'unités distinctives : qui servent à distinguer des mots = étude des phonèmes
- phonème = les caractéristiques d'une unité minimale obtenue par segmentation des énoncés, qui sont pertinentes pour distinguer deux unités de sens
- = une unité abstraite, qui peut être prononcée de ≠ façons
  - selon les locuteurs
  - selon le contexte (allophones)

Phone	Phonème
un des sons dans les langues du monde []	une unité contrastive dans le système d'une langue particulière //
l'unité la plus petite identifiable dans un énoncé, définie par ses caractéristiques physiques stables	unité abstraite, les caractéristiques d'un ou plusieurs phones, pertinentes pour différencier 2 unités de sens
prononcé d'une manière déterminée	prononcé de +sieurs façons

## Paires minimales

- Pour poser l'existence de phonèmes, on utilise une paire d'unités de sens (mots ou morphèmes) ne différant que par un phone
  - [ b ɔ̃ ] versus [ t ɔ̃ ]
  - sens de bon ≠ sens de ton
  - => deux phonèmes / b / et / t /

## Variantes (ou allophones)

- Pour certaines paires de phones
  - la permutation n'est pas distinctive
    - exemple : les « r » en français [r] [R]
    - => les 2 phones sont des variantes libres d'un même phonème
    - réalisation d'un phonème par une des variantes dépend de facteurs extra-linguistiques
  - la permutation ne se trouve pas
    - exemple : [k] versus [k<sup>j</sup>] devant voyelle antérieure
    - => les 2 phones sont des variantes contextuelles d'un même phonème
    - choix d'une variante dépend du contexte linguistique

## Exemple en français

- « tendance » en français :
  - voyelle fermée en syllabe ouverte (fin=voyelle)
  - voyelle ouverte en syllabe fermée
    - / o / beaucoup et / ɔ / bol
- les oppositions de phonèmes vocaliques par l'ouverture tendent à disparaître, selon régions
- hors français méridional :
  - opposition en syllabe ouverte
    - / e/ mangé et /ε/ mangeais
  - opposition en syllabe fermée
    - surtout : / o / haute et / ɔ / hotte
       un peu moins : /ø/ jeûne et /œ/ jeune
- En français méridional, oppositions impossibles
  - = => il s'agit de paires de variantes contextuelles

## Morphologie et syntaxe

- disciplines étudiant l'agencement des unités signifiantes
  - frontière des 2 disciplines = le mot, unité
     « naturellement » perçue par les locuteurs
  - morphologie = étude de l'agencement des morphèmes au sein des mots
  - syntaxe = étude de l'agencement des mots entre eux

## Morphologie

- Morphème = unité minimale porteuse de sens obtenue par segmentation des énoncés
  - segment pré-construit qui associe forme et sens, non découpable en sous-parties signifiantes
    - moustique
    - in-juste-ment
  - que l'on peut utiliser dans différents contextes
    - in-fondé
    - just-ice
    - parallèle-ment

### **Variantes**

- un morphème peut se réaliser par différents allomorphes
  - variantes libres
    - je m'assieds / je m'assois
  - variantes contextuelles : selon le contexte phonétique ou morpho-syntaxique
    - il sème / nous semons
    - allomorphes [ s ε m] et [ s ə m] selon syllabe ouverte/fermée
    - radical du verbe savoir ≠ selon les morphèmes de temps / personne / mode
      - je sais / je savais / je sache => [s] [s a v] [ s a ∫ ]
- amalgame : deux morphèmes réalisés en un seul segment dans certains contextes
  - à + le => au

# Types de morphèmes

- Distinctions selon différents critères
  - Liés / non liés
  - Grammatical / lexical
  - Flexionnel / dérivationnel

## Morphèmes lexicaux

- sont nombreux
- constituent une liste ouverte
  - Certains sont de moins en moins utilisés, et sortent du lexique
  - Certains sont nouveaux
    - Ex: 'surf' : surf / un surf eur / surf er
- ont un sens extra-linguistique
  - maison, vol(er), mang(er), bleu, clar(té)

## morphèmes grammaticaux

- peu nombreux : on peut en faire la liste
- constituent une liste fermée, à l'échelle d'une vie
  - Nombre, genre, personne, mode, temps ...
  - Par ex : on ne crée pas un 3ème genre, une 7ème personne
- Ont un sens très général
  - s (pluriel), -able (qui a la propriété de pouvoir être ...)
- ou bien purement interne à la langue (sans référent)
  - Genre : la maison

## Morphèmes liés / non liés

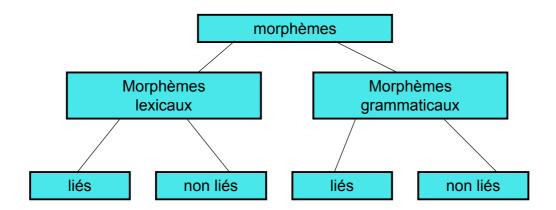
- Peuvent (non liés) ou ne peuvent pas (liés) constituer un mot à eux seuls
  - i.e. sont autonomes (et alors forment un mot) ou pas

### liés / non liés

- Parmi les morphèmes grammaticaux, certains sont liés et d'autres non liés.
  - morphèmes grammaticaux liés :
     -s (pluriel), -e (féminin), -able, dé-...
  - morphèmes grammaticaux non liés : le, de, que, ...

## Liés / non liés

- Idem pour les morphèmes lexicaux
  - Morphème lexical non lié
    - maison, moustique
  - Morphème lexical lié
    - Mang (-er / -eai / -èrent)
    - Hipp (-ique / -odrome / -isme)

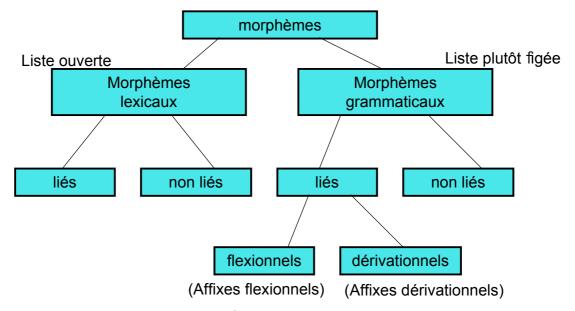


### flexionnels / dérivationnels

- Morphèmes grammaticaux flexionnels
  - Qui ne changent pas la nature du référent
    - mang-er-ont / mang-eais --> réfère à l'action de manger
    - maison-s --> singulier ou pluriel on parle toujours de maisons, avec toutes leurs caractéristiques
- Morphèmes grammaticaux dérivationnels
  - Modifient les référents possibles
    - Mang-eable -> modifie le référent : « qui a la propriété de pouvoir être mangé »
    - Maisonnée --> -ée = le contenu de ... la maison
    - Maisonnette --> peut se référer à des maisons, mais seulement celles qui sont petites
  - Rem : change souvent la catégorie du mot

## Morphèmes flexionnels

- Ce sont parmi les morphèmes grammaticaux les plus typiques
  - Liste complètement figée
  - Très peu nombreux
  - Entrent dans des paradigmes
    - Ensemble de morphèmes de même type de sens, de même distribution (à peu près)
    - I.e. se combinent avec les mêmes radicaux
    - En général : si le singulier peut s'appliquer, le pluriel aussi
    - Mutuellement exclusifs
      - Ex : Un morphème de singulier ne peut pas se combiner avec un morphème de pluriel
      - Ex : les morphèmes de personne : combinaisons de référents pré-construites



- Liste complètement figée
- très peu nombreux
- entrent dans paradigmes
- Nombre : sing / plurGenre : masc / fém
- Mode, temps, personne

- Liste plutôt figée
- peu nombreux
- peuvent changer la catégorie

### La double articulation

- énoncé = suite de morphèmes (unités signifiantes)
- morphème = suite de phonèmes (unités non signifiantes mais distinctives)
- le langage humain est « doublement articulé » (Martinet)
- extrêmement efficace :
  - quelques phonèmes (34 en français)
  - = => infinité d'énoncés!
- Rem : systèmes graphiques
  - unités graphiques pour représenter
    - unités signifiantes (morphèmes / suite de morphèmes)
    - unités non signifiantes (phonèmes / suite de phonèmes)

## La syntaxe

- Syntaxe = étude et modélisation de l'agencement des mots au sein d'une phrase
- Autonomie de la syntaxe
  - Je olives adorer beaucoup
  - => acceptabilité ne découle pas de la seule interprétabilité
  - Jean aime Marie ≠ Marie aime Jean
  - changement d'ordre des mots (= syntaxique) induit un changement de sens
  - sens d'une phrase = plus que l'union des sens des mots la composant

## Sémantique/ Pragmatique

- Sémantique : Sens véhiculé par les énoncés
  - Sémantique lexicale
    - = étude du sens des mots
    - relations de sens entre les mots
      - synonymie, antonymie, hyperhonymie...
    - contraintes de combinaison
      - exemple : représentables par traits distinctifs
      - manger prend un sujet animé, et un objet comestible #le foulard mange la télé
  - Sémantique combinatoire
    - étude de la construction du sens d'un énoncé à partir du sens des parties
- Pragmatique
  - Prise en compte de la situation de communication
  - Connaissances du monde hors contexte
    - Vous avez l'heure?
    - Nos voisins transalpins